

La République du Centre, 17 février 2019

SÉNAT ■ Jean-Pierre Sueur et la justice

Le sénateur (PS) du Loiret Jean-Pierre Sueur est intervenu à plusieurs reprises lors du débat en nouvelle lecture sur le projet de loi relatif à la réforme de la justice. Jean-Pierre Sueur s'est prononcé contre la restauration d'une contribution financière (supprimée par Christiane Taubira) pour tout justiciable introduisant une instance. Il a, sur ce point, reçu le soutien de Nicole Belloubet, garde des Sceaux. Le sénateur du Loiret a soutenu un amendement demandant le respect de l'intimité des victimes de viol. Celui-ci n'a pas été retenu. ■